

PRÉGYMAX R2,75 BA13+80

Doublages thermo-acoustiques



Description

Solution technico-économique optimisée pour l'isolation thermo-acoustique des murs par l'intérieur.

Panneau constitué d'une plaque de plâtre PRÉGYPLAC Std BA13 encollée sur un panneau isolant en PSE Graphité élastifié certifié ACERMI. Résistance thermique R2,75 m².K/W.

Disponible de 40 à 180mm d'épaisseur d'isolant.

Bénéfices

- Plaque bleu facilement identifiable sur chantier
- Amélioration de l'isolation acoustique et thermique des murs
- Réduction des transmissions latérales par la façade en logements collectifs et maisons en bande
- Des niveaux de R adaptés à tous les projets
- Simple et rapide à mettre en œuvre, apte à recevoir tout type de finition
- Compatible avec la solution d'étanchéité à l'air Siniat R'filter

Application

- Isolation thermo-acoustique des parois verticales
- neuf ou rénovation
- Tous types d'habitation et d'ERP (sauf type P : dancing, boîte de nuit, salle de jeux...)

Données techniques

Couleur	Gris
Réaction au feu	B-s1,d0
Résistance thermique	2.75 m ² .K/W
Classe de perméance	P2
Certifications	ACERMI,A+

Santé et environnement

Impact Carbone (Cycle A-D)	10.23 kgCO2/m2
----------------------------	----------------

Articles

Nom article	Code article	Type de bord	Longueur	Largeur	Épaisseur	Épaisseur d'isolant	Poids
MAX R2,75 13+80 120*250x12	98714	Bords amincis	250.00 cm	120.00 cm	93 mm	81 mm	380.772 kg
MAX R2,75 13+80 120*260x12	98715	Bords amincis	260.00 cm	120.00 cm	93 mm	81 mm	396.003 kg
MAX R2,75 13+80 120*270x12	98716	Bords amincis	270.00 cm	120.00 cm	93 mm	81 mm	411.234 kg
MAX R2,75 13+80 120*300x12	98718	Bords amincis	300.00 cm	120.00 cm	93 mm	81 mm	456.926 kg
MAX R2,75 13+80 120*255x12	98877	Bords amincis	255.00 cm	120.00 cm	93 mm	81 mm	388.387 kg

La mise en œuvre doit être faite selon les DTU, DTA, Avis Techniques ou recommandations Siniat. Les performances sont données à titre indicatif - contacter le service technique pour vérification. Toute modification de références commerciales des composants invalide les performances techniques revendiquées et dégage Siniat de toute responsabilité.